



DIPLOME

PALMARÈS DÉPARTEMENTAL DE FLEURISSEMENT

Le Conseil départemental de l'Allier

Décerne à la commune de

CREUZIER-LE-NEUF

le 5^e prix

dans la catégorie de 1 001 à 5 000 habitants
pour la présentation de son environnement floral et paysager.

Moulins, le 5 mai 2024

le Président,



Claude RIBOULET

Allier
Le Département

